



Production en retour à la normale

La société hydroélectrique Lizerne & Morge SA s'est réunie pour sa 56^e assemblée générale le 23 août 2013 à Conthey. Cette société de partenaires, dont les actionnaires sont AXPO Trading SA, FMV SA ainsi que les Villes de Sion et de Sierre, est gérée et exploitée par l'Energie de Sion-Région SA (ESR).

En présence des représentants des communes concédantes que sont Ardon, Conthey, Savièse, Vétroz et Sion, le Président M. Alfred Squaratti a passé sous revue l'année hydrologique 2012/2013 (période du 1er avril 2012 au 31 mars 2013). Du côté de l'exploitation, il a précisé que le bilan hydraulique se situe légèrement au-dessus de la moyenne multi-annuelle (vingt dernières années). Après une production historiquement basse lors de l'année hydrologique 2011/2012, ce retour à la normale s'explique par une couverture neigeuse supérieure à la moyenne, ainsi que d'intenses précipitations au mois d'octobre 2012.

C'est ainsi que l'exercice sous revue a enregistré une production de 163 millions de kWh contre 124 millions de kWh durant le précédent exercice, soit une hausse d'environ un tiers. L'aménagement n'a pas de stockage saisonnier et la part hivernale de production est de 15 %. L'électricité est livrée aux quatre partenaires de la société, proportionnellement à leur participation.

Pour ce qui est du volet financier, le montant net des dépenses prises en charge par les partenaires s'élève à 6,5 millions de francs. Cette augmentation est essentiellement due à l'accroissement des redevances hydrauliques et de l'impôt spécial sur les forces hydrauliques.

Une récente décision du Tribunal Fédéral, donnant raison aux associations environnementales dans le cas des Misoxer Kraftwerke AG, implique l'abandon par l'autorité cantonale valaisanne de son modèle de gestion intégrée par bassin versant. Le modèle utilisé dans la décision du Tribunal Fédéral définit des débits de dotations résiduels principalement sur la base du contexte économique de la société hydroélectrique. De nouvelles négociations avec tous les acteurs concernés devront donc être mises sur pied afin de redéfinir les valeurs de dotation.

Au chapitre administratif, conformément aux accords convenus entre les actionnaires, le Président du Conseil d'administration, M. Alfred Squaratti, ancien conseiller municipal de la Ville de Sion, cède son fauteuil à M. Nicolas Antille, Directeur de Sierre-Energie SA. La Vice-présidence reste en main du groupe Axpo en la personne du Dr Guy Bühler, Directeur de l'optimisation des actifs.

Personne de contact :

Jean-Albert Ferrez, Directeur général de l'Energie de Sion-Région SA

Tél. 027 324 02 00



Digue du Godey